

Félicitas GUILLOT

*La pacification des sociétés divisées,
un apport des sociétés belge, néerlandaise et luxembourgeoise à l'Union
européenne*

RESUME DE LA THESE

« Les développements religieux, économiques et idéologiques scandinaves, néerlandais, belges, helvétiques, autrichiens, irlandais, portugais, ont leurs logiques propres, dont l'examen gagne aujourd'hui en intérêt. Les grandes nations traditionnelles de l'Europe sont en effet en train de devenir petites, à l'échelle mondiale, et ont désormais beaucoup à apprendre de pays habitués depuis longtemps à une certaine modestie diplomatique et militaire. » **Emmanuel TODD**

L'ensemble de recherches effectuées sur l'histoire, la **sociologie**, l'économie, le **droit** et la **politique** des **Pays-Bas**, de la **Belgique** et du **Luxembourg**, recueilli par la thèse, illustre l'extrait cité en référence et fournit quelques éléments de réflexion sur les issues possibles de parachèvement de la construction politique européenne.

Le texte présenté repose sur le **modèle consociatif**, bien connu en Science Politique, dans les études de la construction étatique et de la **consolidation** des **Etats-Nations**. En effet, l'auteur se réfère aux processus de construction nationale et étatique, afin de mettre en évidence les solutions trouvées par ces pays dans l'appropriation et la régulation des diversités politiques, sociales et culturelles, et de mesurer la portée du modèle consociatif au-delà même des cas étudiés.

Car, la réflexion amenée par la thèse déborde son cadre initial. C'est en effet tant l'avenir des **particularismes**, que celui des **Etats-Nations** et de l'**Union Européenne** qui sont abordés. Cette réflexion permet par exemple de considérer les difficiles questions de **régulation**, de **souveraineté** et d'**intégration** qui se posent dans l'Europe d'aujourd'hui.

Des revendications religieuses, économiques, puis nationales ont abouti à l'éclosion de nations, muées en Etats. Les particularités propres à chacun des Etats étudiés leur ont permis d'accéder à la souveraineté et de la sauvegarder par la suite, grâce à un système original de régulation des tensions spécifiques aux **sociétés multiculturelles**. Tout au long du processus de la construction européenne, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg ont su garder un système de régulation conforme à leur culture respective.

Pionniers dans le domaine de l'intégration économique, les pays membres du **Benelux** pourraient, grâce à certaines de leurs spécificités, devenir une référence dans le domaine de l'intégration politique qui n'en est, bien entendu, qu'à ses débuts.

CURRICULUM VITAE

Dr Félicitas Guillot

e-Mail : felicitas.guillot@atm-net.com

Formation

2000 Docteur en Science Politique (Université de Nice Sophia-Antipolis)

Titre de la thèse : " La pacification des sociétés divisées, un apport des sociétés belge, néerlandaise et luxembourgeoise à l'Union Européenne "

- 1994** D.E.A. Politique comparée en Europe (Université de Nice Sophia-Antipolis)
Titre du mémoire : “ Les Pays-Bas à contre-courant : verzuiling (pilarisation) et ontzuiling (dépillarisation) ”
- 1993** Certificat d'études supérieures des Communautés Européennes (I.E.H.E.I., Nice)
- 1987** Maîtrise en droit privé, mention droit des affaires (Université de Nice Sophia-Antipolis)
- 1986** Licence en droit (Université de Nice Sophia-Antipolis)
- 1985** D.E.U.G., droit (Université de Nice Sophia-Antipolis)
- 1983** Baccalauréat “ Sciences Economiques et droit ” (Kennemer Lyceum, Overveen, Pays-Bas)

Publication

- 1999** “ *Le consensus, pilier de la vie politique néerlandaise* ” L'Europe en formation, n° 312, printemps, pp. 55 - 61.

Langues

Allemand, anglais, français, néerlandais : lus, écrits et parlés couramment.